

Nos souscripteurs sont donc invités à renouveler sans délai leurs abonnements. Suivant la règle établie, et à laquelle notre publication doit une partie de sa prospérité, les premières livraisons de l'année 1865, ne seront adressées qu'à ceux qui auront payé la somme de \$1.

Pour les autres renseignements, voir la quatrième page de la couverture de la présente livraison.

LES DIRECTEURS DU *Foyer*.

Québec, 1er Décembre 1864.